

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 mai 2020

**Objet : Demandes d'accès- Compléments de réponse**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.635 et 1847 00/2020-2021.003**

Nous donnons suite aux lettres que nous vous avons adressées le 6 mai dernier afin d'apporter un complément aux réponses transmises pour les demandes que vous décrivez comme suit :

**2019-2020.635 :**

« Obtenir copie de tout document et ou statistique me permettant de voir la ventilation des appels reçus qui n'ont jamais été répondus entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 21 mars 2020:

Ventiler par jour les appels reçus mais jamais répondus à chacun de ces numéros ci-dessous pour la période visée du 1<sup>er</sup> janvier au 21 mars 2020.

indiquer aussi si possible le temps des appels les plus longs en temps 00:00 jamais répondus Ligne 811 info-santé (préciser aussi SVP le nombre d'appels reçus par jour liés au coronavirus/COVID-19 )

indiquer aussi si possible le temps des appels les plus longs en temps 00:00 jamais répondus Ligne 1 877 644-4545 (préciser aussi SVP le nombre d'appels reçus par jour liés au coronavirus/COVID-19 ) » (*sic*)

... 2

**2020-2021.003:**

« Obtenir copie de tout document et ou statistique me permettant de voir la ventilation des appels reçus qui n'ont jamais été répondus entre le 1<sup>er</sup> mars 2020 au 31 mars 2020 :

Ventiler par jour les appels reçus mais jamais répondus à chacun de ces numéros ci-dessous pour la période visée du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 31 mars 2020.

indiquer aussi si possible le temps des appels les plus longs en temps 00 :00 jamais répondus Ligne 811 info-santé (préciser aussi SVP le nombre d'appels reçus par jour liés au coronavirus/COVID-19 )

indiquer aussi si possible le temps des appels les plus longs en temps 00:00 jamais répondus Ligne 1 877 644-4545 (préciser aussi SVP le nombre d'appels reçus par jour liés au coronavirus/COVID-19 ) » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents additionnels que nos recherches ont permis de repérer pour vos deux demandes d'accès concernant la ligne Info-Santé 811.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé  
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 20-CP-00017-60 et 20-CP-00017-65